



BELGIQUE: expérimentation de livraisons nocturnes

Six communes de Belgique (Liège, Namur, Charleroi, Wavre, Bouillon et Tournai) se sont associées à deux grandes enseignes (Colruyt et Delhaize) afin d'expérimenter des livraisons nocturnes avec pour objectif de mesurer les impacts écologiques, sécuritaires et de mobilité des livraisons nocturnes.

Jules César l'avait déjà compris, pour décongestionner les rues de Rome la journée, les chars de marchandises ne pouvaient y circuler qu'entre le coucher et le lever du soleil. Grâce aux technologies modernes, la Région wallonne espère bénéficier des effets positifs d'une telle mesure (désembouteiller les centres-villes aux heures de pointes), sans ses inconvénients (le bruit).

Grâce à quelques adaptations, les nuisances sonores peuvent, en effet, être fortement réduites. Ces mesures sont de trois ordres: les infrastructures, la flotte et la formation.

- Le premier aspect comprend notamment l'équipement des magasins pilotes en quais couverts pour le débarquement des palettes:

les camions entrent dans un sas, refermé par un volet. Le bruit est dès lors confiné à l'intérieur du magasin. Par ailleurs, il a reçu récemment des nouveaux transpalettes silencieux.

- Deuxièmement, ces « poids lourds nocturnes » roulent au gaz, moins polluant et moins bruyant (grâce à un système de refroidissement réglable).
- Enfin, les chauffeurs reçoivent une formation adéquate.

Cette opération est menée en collaboration avec la Région wallonne et la fédération du commerce et des services Comeos. Le but est d'assurer plus de tranquillité aux citoyens en changeant les horaires de livraison, soit très tôt, soit plus tard dans la journée. Afin de limiter le bruit et les embouteillages, il est proposé

d'effectuer les livraisons entre 05 heures et 07 heures du matin et entre 18 heures et 23 heures le soir.

L'expérience pilote d'une durée de trois mois fera l'objet d'une évaluation. Une expérience pilote similaire est également sur en voie de lancement à Bruxelles.

